

Nous ne sommes pas des collaborateurs !

A l'occasion du CSA du 15 Octobre 2025, des représentants de l'administration ont une énième fois employé le terme « collaborateur » au sujet d'une énième réorganisation d'un service de l'IGN. Face aux objections de la CGT IGN, ils ont tenu à défendre l'emploi de ce terme que nous dénonçons. Et parce que nous pensons que les mots ont un sens et que l'IGN et ses agent·e·s ont terriblement besoin de sens, nous choisissons de mener cette bataille sémantique qui en recouvre bien d'autres (Lutte contre le néomanagement et sa novlangue, lutte contre le démantèlement du service public et son remplacement par le privé,...).

Voici donc pourquoi, en évitant tout parallèle historique douteux, nous dénonçons l'emploi, pour **désigner les agent·e·s de l'IGN, du terme « collaborateur »** et de tout ce qu'il recouvre.

En premier lieu, aucun texte réglementaire régissant notre cadre et conditions de travail ne parle de collaborateur; qu'il s'agisse de nos rémunérations, du règlement du temps de travail, de nos droits, des procédures disciplinaires, etc. mais des agents (sic). Nous ne pourrions déplorer dans de tels documents que l'absence d'écriture inclusive. **Au regard de l'état et de l'IGN, nous sommes des agents de l'état**, c'est un fait.

En second lieu, le terme « collaborateur », si l'on en croit la définition du Larousse désigne « un ensemble de personnes ayant pour objectif la réalisation d'un projet commun ». Ce qui tend à signifier que l'ensemble de personnes concernées ont voie au chapitre quant à la définition de ce qui serait « notre projet ». Or chacun sait à l'IGN, que les décisions sont prises en haut et s'appliquent de manière « descendante ».

Utiliser le terme « collaborateur », c'est faire croire que chacun·e de nous à la possibilité de prendre des décisions relatives à un projet d'ensemble ou objectif structurant, ce qui bien sûr faux. Et il n'est probablement pas nécessaire de siéger au CSA de l'IGN pour s'en rendre compte. On nous laissera tout au plus choisir la couleur des meubles, et encore, mais certainement pas définir un objectif stratégique pour l'établissement ou la manière de l'atteindre, quand bien même les agent·e·s sont détenteurs de l'expertise technique. Attention, la CGT IGN si elle critique et s'oppose à un certain nombre de décisions de la direction, ne cherche pas ici à remettre en cause le fonctionnement hiérarchique de l'IGN comme administration en tant que tel.

Nous nous opposons à cette horizontalité de façade ayant pour objectif de faire tomber les barrières hiérarchiques ayant pour but de faire accepter flexibilisation et précarisation de l'emploi.

Nous revendiquons une réelle écoute des personnels, tant sur leur expertise technique dans leur métier; que dans les instances, CA et CSA notamment, où les représentant·e·s du personnel doivent avoir une réelle voix au chapitre sur les décisions stratégiques pour l'établissement.

Enfin, nous ne sommes pas sans savoir que l'usage du terme « collaborateur » nous est arrivé de l'univers de la start-up, où l'horizontalité réelle ou fantasmée quant à la prise de décision fait

florès. Or n'en déplaise à la direction actuelle, **l'IGN n'est pas une start-up, pas même une start-up d'état, ni une licorne**, et selon nous, l'IGN n'a pas vocation à le devenir. Nous considérons que notre établissement dans sa mission de service public, a intrinsèquement un rôle différent à jouer dans notre société que celui d'une start-up. Si les start-up sont promues par les pouvoirs publics comme des vecteurs de progrès social et de croissance économique pour le pays, leurs créateur·ices et leurs créanciers restent animé·es par une quête de profit (social, symbolique, économique et financier), qui se fait bien souvent au détriment de la recherche du bien commun. Or d'une part, **l'IGN a vocation produire des données stables et pérennes dans le temps et l'espace**, à la fois pour comparer les évolutions de notre planète sur le moyen et long terme, mais aussi pour permettre à ses utilisateurs, notamment les opérateurs de l'état, de maintenir leurs outils d'observation et de gestion de nos territoires. D'autre part, l'IGN devrait répondre à un réel besoin de service public et œuvrer dans l'intérêt général et non dans une logique spéculative et court-termiste.

Ce qui s'avance donc à l'IGN, et à peine caché derrière le terme « collaborateur », c'est la « start-upisation » de l'établissement, de « pilotage par l'impact ». Ce management est présenté sous le nom innocent de « méthode produit », que notre Directeur général entend généraliser à l'IGN et d'ores-et-déjà appliqué à une dizaine de « produits » à l'IGN à grand renforts de coach « méthode produits » venus nous tenir la main pour gérer les projets techniques de l'IGN.

Pour ces raisons, **la CGT IGN rejette l'emploi du terme « collaborateur » à l'IGN**, mais surtout rejette les modes de management qu'il sous-tend, la vision et les objectifs stratégiques qu'il dissimule. Ceux-ci vont à l'encontre du maintien des moyens pour la réalisation d'une véritable mission de service public et génère une large incompréhension des agent·e·s de l'IGN.

Nous ne sommes pas des collaborateurs, nous sommes des agent·e·s de l'IGN fier·e·s d'accomplir une mission de service public pour l'intérêt général.